



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

## n°02 Flash spécial du 20 février 2014

*A l'occasion de la visite de Mr Mazauric (SG du METL/MEDDE), au siège du CEREMA à Bron, ce 20 janvier 2014, la CFDT (Martine Meunier-Chabert) a fait la déclaration suivante :*

### **M. Larrouturou, Directeur Général du Cerema,**

Lors du dernier comité de suivi du 4 décembre 2013, puis au Comité Technique Ministériel qui a suivi, **la CFDT avait demandé la tenue d'une réunion du comité de suivi**, à Bron, ce 20 février 2014, à l'occasion de la visite de M. Mazauric.

Sans objection formelle de votre part, nous attendions l'organisation de cette réunion. **Mais rien n'arriva, sauf l'annonce de l'organisation d'une réunion dite « informelle » pour le 26 février** prochain, d'abord avec les seuls représentants titulaires au Comité Technique, puis généreusement entrouverte aux suppléants. Et les autres représentants, au Conseil d'administration, au Conseil scientifique et Technique, au CHSCT ? Et bien, ils devront attendre que leur tour vienne ! **Les réunions informelles, c'est bien, mais** si elles sont informelles, les représentants du personnel du Cerema doivent pouvoir y participer avec la représentation informelle qu'ils souhaitent.

*Puis, voilà qu'à la dernière minute, vous invitez les représentants locaux « lyonnais » du Cerema, à vous rencontrer avec M. Mazauric, ce 20 février !*

**Encore plus fort, vous convoquez un Comité Technique du CEREMA, le 4 mars** (soit à peine 6 jours après la réunion du 26 février), et ce, entre 13h30 à 14h30, au siège à Bron, pour un unique point à l'ordre du jour !

Il n'a pas dû vous échapper que les représentants du personnel viennent de tous les sites du Cerema. Leur demander de se déplacer à Bron, pour une réunion d'une heure relève de l'aberration la plus totale, qui plus est en période de congés scolaires. **Est-ce une des multiples erreurs de jeunesse du Cerema ou une volonté délibérée ?** Nous nous interrogeons et nous inquiétons.

Notre premier ressenti du dialogue social, qui s'instaure au sein du Cerema, nous renforce dans la demande d'une tenue urgente d'un comité de suivi, portant notamment sur la mise en place du dialogue social et du droit syndical.

**M. le Directeur Général**, vous souhaitiez dans vos vœux un peu moins de pression sur les agents du Cerema, mais vos pratiques ne vont pas dans ce sens.

Si vous êtes vraiment soucieux d'un dialogue social de qualité, **il va vous falloir faire aussi de la pré-programmation des activités des instances officielles du Cerema.**

**Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**

*notre compte-rendu de cet entretien vous parviendra ultérieurement.*